

Notes Historiques

La justice à la fin du 17^e siècle

Dans un mémoire écrit en 1689 sur l'administration de la justice au Canada, on lit qu'il n'y a que les ordonnances enregistrées au Conseil Supérieur qui soient suivies. (*Archives du Canada. Cor. gén. vol. 10, pp. 593, 594*).

Le 10 mai 1691, M. de Champigny écrit au ministre : "La justice se rend avec toute l'équité possible, tant pour le civil que pour le criminel, sans longueur, ny procédures que le moins qu'on peut et bien souvent le Conseil tient l'après-midy ou des jours extraordinaires pour sortir les parties." (Id, vol II, p. 465). — D. GIROUARD.

* * * *

Reliques historiques

Voici l'explication des deux gravures que nous publions ci-contre :

Le tableau "L'Ange Gardien" est supposé être du maître français LeBrun.

L'Enfant Jésus a été donné il y a au delà de deux siècles, aux sauvages Montagnais, par Louis XIV, roi de France. Il est en parfait état de conservation.

Plus bas, dans la boîte, sont les fragments du cercueil en cèdre et du crâne du R^{vé} Père J.-Bte de la Brosse, dernier missionnaire jésuite inhumé sous les marches de cet autel en 1782. A côté du cercueil, se voient des chandeliers faits au couteau par les anciens Pères missionnaires, fondateurs de cette mission (1647).

Ces reliques historiques sont en la possession de M. le curé de Tadoussac.

* * * *

Les Iroquois de Caughnawaga

Outre les chrétiens Iroquois des divers cantons qui se sont fixés à Caughnawaga à différentes époques, la population de ce village s'est accrue d'un certain nombre de prisonniers de guerre faits, soit dans des expéditions particulières des Iroquois de Caughnawaga contre des tribus sauvages, telles que les Renards en 1728, les Chicachins en 1739, soit dans des expéditions auxquelles les gouverneurs français les conviaient, telle que celle de Deffield en 1704. Les vieux registres de la mission de Caughnawaga mentionnent plusieurs baptêmes de sauvages étrangers, avec la note "pris à la guerre" et de blancs étrangers, baptisés par les anglais. Dans le dernier, malheureusement, les noms

de famille de ces blancs étrangers ne sont pas donnés. Cependant, je suis parvenu à trouver avec certitude plusieurs de ces noms de famille, par l'étude comparée des registres et de tout ce que j'ai pu recueillir de traditions de famille. C'est à l'introduction du sang blanc de captifs de la Nouvelle-Angleterre que les Iroquois de Caughnawaga doivent plusieurs des noms anglais qu'ils se donnent, comme les noms de Tarbell, Rice, Williams, Jacobs, Hill, Stacey, McGregor, etc.

Tous ces captifs, sauvages et blancs, subissaient l'influence du milieu où il étaient, quant à la religion, la langue et les coutumes. Ils devenaient catholiques et Iroquois, et mis à même de retourner dans leurs familles, lorsque leurs parents voulaient les réclamer, la plupart continuèrent le genre de vie auquel ils s'étaient habitués plutôt que de suivre leurs parents ; la foi catholique qu'il avaient embrassée n'était pas non plus la moindre des raisons qui les tenaient fixés au sol de Caughnawaga. D'ailleurs ces étrangers, une fois adoptés, étaient traités avec égard, le plus souvent ils faisaient partie de familles de chefs, et plusieurs d'entre eux furent élus comme chefs par la bande.

Aujourd'hui, à cause de ces mélanges, il n'y a pas une seule famille purement iroquoise à Caughnawaga, bien que chez presque toutes on ne parle guère qu'iroquois ; il n'y a qu'une couple d'individus qui se réclament Iroquois sans mélange de sang blanc. — L'abbé G. FORBET.

* * * *

Dollard et ses compagnons

C'est en 1660 qu'un jeune homme, Dollard des Ormeaux, se met à la tête de seize compagnons d'armes, et forme avec eux le généreux dessein d'aller à la rencontre d'un parti d'Iroquois, qui devait bientôt fondre sur Montréal, Trois-Rivières et Québec. Avant d'aller affronter courageusement la mort, tous ces jeunes braves s'approchent religieusement des sacrements, et en présence des Saints Autels s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier, et à combattre jusqu'à leur dernier souffle de vie.

Trois cents Iroquois descendaient alors la rivière des Outaouais, pour rejoindre un autre parti de cinq cents aux îles du Richelieu, et fondre tous ensemble sur les Trois-Rivières et sur Québec.

Dollard les rencontre au pied du Long Sault (aujourd'hui Carillon) sur la rivière des Outaouais, à huit ou dix lieues au-dessus de Montréal. Il y can-



RELIQUES HISTORIQUES. (VOIR NOTES)

tonne sa petite troupe, et y engage le combat contre ces trois cents ennemis, fortifiés par l'arrivée soudaine de cinq cents autres Iroquois du Richelieu. Ainsi assiégés par huit cents ennemis, les dix-sept braves Français se battent comme des lions, se défendent à coups de pistolet et d'épée, avec une ardeur de courage et d'intrépidité qui étonne ces barbares.

Il était cependant impossible qu'un si petit nombre de braves pût longtemps résister, et c'était une nécessité pour eux de tomber au milieu d'un si affreux carnage. Après huit jours de résistance, le brave Dollard reçut le coup mortel, mais la mort de ce héros, loin d'ébranler le courage de ses compagnons, sembla les avoir rendus plus audacieux et plus intrépides. Chacun d'eux enviait une mort si glorieuse lorsque les Iroquois, renversant la porte du fort, y entrent en foule, et voient sur eux le petit nombre des Français qui restaient encore. L'épée d'une main, le couteau de l'autre, ces braves jeunes gens frappent de toutes parts avec une telle ardeur que l'ennemi perdit jusqu'à la pensée de faire des prisonniers, afin de se défaire au plus vite de ce petit nombre de combattants qui en mourant les menaçaient d'une destruction générale, s'ils ne se hâtaient de les exterminer.

Effrayés de cette résistance, les Iroquois se retirèrent au plus tôt, et toute la colonie fut sauvée.

Nous avons retrouvé, dans les minutes du greffe de Montréal, le testament de la plupart de ces braves, passé le 16 avril 1660. Une clause entre autres se lit comme suit : " Désirant aller en parti de guerre avec le Sieur Dollard, pour courir sur les Iroquois, et ne sachant comment il plaira à Dieu de disposer de ma personne dans ce voyage, j'institue, en cas de mort, un héritier universel de tous mes biens, à la charge de faire célébrer, dans la paroisse Ville-Marie, quatre grand'messes et d'autres pour le repos de mon âme."

Compagnons de Dollard des Ormeaux : Jacques Brassier, âgé de 25 ans ; Jean Tavernier dit La Hoche-tière, 28 ans ; Nicolas Tillemont, 25 ans ; Laurent Hébert dit Larivière, 27 ans ; Alonzie DeLestres, 31 ans ; Nicolas Josselin, 25 ans ; Robert Jurée, 24 ans ; Jacques Boisseau, 23 ans ; Louis Martin, 21 ans ; Christophe Augier dit Desjardins, 26 ans ; Etienne Robin dit Desforges, 27 ans ; Jean Valets, 27 ans ; Etienne Doussin, sieur de Sainte-Cécile, 30 ans ; Jean Lecompte, 26 ans ; Simon Guenet, 25 ans ; François Curson dit Pilote, 24 ans.

Nicolas Duval, Mathurin Soulard et Blaise Juillet avaient péri dès le début de l'expédition le 19 avril 1660. — Mgr CYPRIEN TANGUY.



RELIQUES HISTORIQUES. (VOIR NOTES)